

Présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du Budget Primitif 2021 et du Compte Administratif 2020

Les grandes lignes du Budget Primitif 2021 ont été définies lors du rapport d'orientations budgétaires qui a été présenté en conseil municipal le 5 mars 2021.

Au cours de la séance du 9 avril 2021 et après avoir pris acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires, le Conseil Municipal sera amené à approuver le Compte Administratif de l'exercice 2020 et a adopté le Budget Primitif 2021, voté par chapitre.

I - Le Compte Administratif 2020

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget principal.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres);
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Les réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections sont les suivantes :

a) Section de fonctionnement :

Les crédits ont été ouverts à hauteur de 14 421 277,91 € en 2020.

Les dépenses de la section de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 12 139 648,85€, soit un taux de réalisation de 84,2%.

Les recettes de la section de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 13 149 679,18 €, soit un taux de réalisation de 91,2 %.

b) Section d'investissement :

Prévues à hauteur de **5 613 191,74 €** en 2020, les dépenses de la section d'investissement ont été réalisées à hauteur de **3 725 241,44 €**.

En dépenses, les restes à réaliser s'élèvent à 187 344,73 €.

Envoyé en préfecture le 28/04/2021 Reçu en préfecture le 28/04/2021

Affiché le

ID: 057-215704339-20210409-20200409MLM_BP-BF

Ils ne tiennent pas compte des engagements non soldés résultants de l'exécution de la Programmation pluriannuelle des investissements, qui font l'objet d'une réinscription sur l'exercice suivant.

Prévues à hauteur de **5 613 191,74 €** en 2020, les recettes de la section d'investissement ont été réalisées à hauteur de **2 628 049 €**.

Les restes à réaliser de recettes s'élèvent à 235 941,20 €.

Le compte administratif de l'exercice 2020 peut se résumer ainsi :

Le coi	mpte administratif de l'exercice 20)20 peut se résu	mer ainsi :			
	BALANCE GENER	ALE DU BUDGET	- DEPENSES			
Dépenses de l'exercice						
Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL		
	Dépenses de fonctionnement	10 857 441,95 €	1 282 206,90 €	12 139 648,85 €		
011	Charges à caractère général	2 935 248,18 €	0,00 €	2 935 248,18 €		
012	Charges de personnel	6 472 673,70 €	0,00 €	6 472 673,70 €		
014	Atténuation de produits	363 547,00 €	0,00 €	363 547,00 €		
65	Autres charges gestion courante	974 750,67 €	0,00 €	974 750,67 €		
66	Charges financières	84 080,68 €	0,00 €	84 080,68 €		
67	Charges exceptionnelles	10 141,72 €	0,00 €	10 141,72 €		
68	Dotations provisions semi-budgétaires	17 000 €	0,00 €	17 000 €		
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	1 282 206,90 €	1 282 206,90 €		
			,			
Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL		
	Dépenses d'investissement	3 725 241,44 €	0,00 €	3 725 241,44 €		
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 183,06 €	0,00 €	10 183,06 €		
16	Remboursement emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	490 028,47 €	0,00 €	490 028,47 €		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	205 576,26 €	0,00 €	205 576,26 €		
21	Immobilisations corporelles	1 298 105,45 €	0,00 €	1 298 105,45 €		
23	Immobilisations en cours	1 721 348,20 €	0,00 €	1 721 348,20 €		
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00€		
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

	Dépenses totales	Résultat reporté	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	12 139 648,85 €	0,00 €	12 139 648,85 €
INVESTISSEMENT	3 725 241,44 €	0,00 €	3 725 241,44 €



	BALANCE GENERALE DU BUDGET - RECETTES						
	Recettes de l'exercice						
Chap. FONCTIONNEMENT Opérations réelles d'ordre TO							
	Recettes de fonctionnement	13 149 679,18 €	0,00 €	13 149 679,18 €			
013	Atténuation de charges	59 077,46 €	0,00€	59 077,46 €			
70	Produits des services	527 292,83 €	0,00€	527 292,83 €			
73	Impôts et taxes	11 004 268,73 €	0,00€	11 004 268,73 €			
74	Dotations et participations	1 245 759,35 €	0,00€	1 245 759,35 €			
75	Autres produits gestion courante	96 204,70 €	0,00€	96 204,70 €			
77	Produits exceptionnels	215 076,11 €	0,00€	215 076,11 €			
78	Reprise provisions semi-budgétaires	2 000,00 €	0,00€	2 000,00 €			
042	Opérations d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €			

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	Recettes d'investissement	1 345 842,10 €	1 282 206,90 €	2 628 049,00 €
10	Dotations fonds divers réserves (sauf 1068)	462 274,88 €	0,00 €	462 274,88 €
13	Subventions d'investissement	883 567,22 €	0,00€	883 567,22 €
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	1 282 206,90 €	1 282 206,90 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00€	0,00 €

	Recettes totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	13 149 679,18 €	R002 1 885 642,91 €		15 035 322,09 €
INVESTISSEMENT	2 628 049,00 €	R001 1 393 913,43 €	R1068	4 021 962,43 €



En conclusion de quoi, le résultat net global de l'exercice 2020 se décrit de la manière suivante :

RESULTAT NET GLOBAL		
FONCTIONNEMENT	2020	
Recettes	13 149 679,18 €	
Dépenses	12 139 648,85 €	
Excédent de clôture de l'exercice	1 010 030,33 €	
Excédent de clôture N-1	1 885 642,91 €	
Total	2 895 673,24 €	
INVESTISSEMENT	2020	
Recettes	2 628 049,00 €	
Dépenses	3 725 241,44 €	
Déficit de clôture de l'exercice	1 097 192,44 €	
Excédent de clôture N-1	1 393 913,43 €	
Total	296 720,99 €	
RESTE A REALISER	2020	
Recettes	235 941,20 €	
Dépenses	187 344,73 €	
Solde des RAR	48 596,47 €	
RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	87 162,11 €	
RESULTAT CUMULE	3 192 394,23 €	
RESULTAT CUMULE AVEC RAR	3 240 990,70 €	

II - Le Budget Primitif 2021

Les équilibres du BP 2021 sont les suivants :

• Section de fonctionnement : 15 957 290,24 euros

• Section d'investissement : 6 077 430,21 euros

Présentation des principaux indicateurs financiers – BP 2021

	BP 2021
Dépenses réelles de fonctionnement	12 355 675,22 €
Recettes réelles de fonctionnement, y compris résultat reporté	15 957 290,24€
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette et charges exceptionnelles)	12 274 537,00€
Epargne de gestion (ou excédent brut de fonctionnement)	3 601 615,02 €
Intérêts de la dette	71 599,99€
Epargne Brute (ou autofinancement brut)	3 530 015,03 €
Capital de la dette	502 980,00€
Epargne nette ou disponible (ou autofinancement net)	3 027 035,03 €

Les dépenses réelles de fonctionnement se chiffrent à 12 355 675,22 euros. En déduisant les charges financières et les charges exceptionnelles, ces dépenses s'élèvent à un montant de 12 274 537 euros, représentant le coût réel des services que la Ville propose à ses habitants. Parallèlement, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 15 957 290,24 euros.

L'épargne de gestion est constituée de la différence entre les dépenses réelles de fonctionnement et les recettes réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

L'épargne brute (ou autofinancement brut) se définit comme la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute après déduction des remboursements du capital de la dette. Elle mesure l'épargne disponible que la commune peut affecter aux dépenses d'équipement après financement des remboursements de dette. Elle atteint un montant de 3 027 035,03 euros au budget primitif 2021.

Le ratio de la dette par habitant est faible pour la Ville de Maizières-lès-Metz (373 euros par habitant au 31 décembre 2020), au regard de la moyenne départementale qui se situe à 718 euros par habitant pour la Moselle en 2014 et 850 euros par habitant en 2019 pour la moyenne nationale des villes de la même strate de population.

Etat de la dette – BP 2021

LIBELLE	CAPITAL	ENCOURS AU 31/12/2020	INTERETS	AMORT	ANNUITE
Dette	7 300 000	4 292 985,32	71 599,99	502 980	574 579.99



a) Section de fonctionnement

1. des dépenses de fonctionnement

L'équilibre de la section s'établit à 15 957 290,24 euros. Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 12 355 675,22 euros.

Présentation synthétique des dépenses de fonctionnement – BP 2021

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020	BP 2021
SERVICES ADMINISTRATIFS ET RESSOURCES	7 906 355	8 119 270
Rémunérations, formations et indemnités des élus	6 963 173	7 198 403
Direction Générale	226 624	236 318
Informatique	157 283	134 041
Moyens et Marchés Publics	559 275	550 508
EPANOUISSEMENT ET RAYONNEMENT	827 341	874 271
Service culturel	102 771	88 136
Conservatoire	17 845	17 830
Médiathèque	34 460	52 095
Périscolaire et Extrascolaire	290 850	346 140
Jeunesse et Sports	17 550	12 850
Communication	129 165	127 520
Subventions culturelles et divers	66 700	61 700
Subventions sports	168 000	168 000
TECHNIQUE	1 517 612	1 549 319
Services techniques et espaces verts	1 503 812	1 535 179
Urbanisme	13 800	14 140
PROXIMITE ET POPULATION	34 803	39 562
Etat-civil - Population	1 500	1 500
Police Municipale	10 180	4 950
Service de la Gestion Urbaine de Proximité	23 123	33 112
SOLIDARITE ET AFFAIRES SCOLAIRES	889 278	875 243
Subvention au CCAS	500 000	500 000
Relais d'Assistants Maternels	7 340	7 250
Emploi – Prévention - Santé	18 300	19 450
Affaires scolaires	363 638	348 543
FINANCES	3 239 888,91	4 502 625,24
Charge de la dette et autres frais financiers	89 144,80	76 138,22
Fonds de péréquation intercommunal et communal	371 000	361 000
Contribution aux syndicats intercommunaux	19 480	19 600
Divers	2 760 264,11	4 045 887,02
TOTAL DEPENSES	14 415 277,91	15 957 290,24



2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 15 957 290,24 euros au BP 2021.

Présentation synthétique des recettes de fonctionnement en euros – BP 2021

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020	BP 2021
IMPOTS	4 191 000	4 025 145
Compensations fiscales	255 720	777 041
AUTRES TAXES	281 790	421 040
DOTATIONS	592 713	550 561
DGF	347 420	295 331
DSU	119 063	129 000
Dotation nationale de péréquation FNGIR	126 230	126 230
DOTATIONS INTERCOMMUNALES	5 838 050	6 042 050
SUBVENTIONS	423 132	454 057
CAF	330 000	308 000
Autres participations de l'Etat	41 402	25 932
Participations du Département	43 100	44 201
Autres participations	8 630	75 924
PRODUITS D'EXPLOITATION	709 684	690 197
Redevance périscolaire	266 000	225 000
Redevances à caractère culturel	118 500	110 968
Loyers et autres produits de gestion courante	93 440	94 041
Autres redevances	231744	260 188
PRODUITS EXCEPTIONNELS	176 546	59 526
ATTENUATION DE CHARGES	59 000	33 000
REPRISE SUR PROVISIONS	2 000	9 000
Opérations d'ordre	-	_
Résultat antérieur	1 885 642,91	2 895 673,24
TOTAL RECETTES	14 415 277,91	15 957 290,24

Les flux financiers avec la Communauté de Communes Rives de Moselle ne devraient pas connaître d'évolution majeure cette année.

La Dotation Forfaitaire, composante de la DGF, continue sa baisse pour notre commune en passant en-dessous de la barre symbolique des 300 000 euros (295 331 euros estimés par l'Association des Maires de France).

En terme de fiscalité directe locale, les taux d'imposition et le pourcentage des abattements resteront strictement identiques à ceux de l'année dernière.

La prévision issue du produit de la fiscalité directe locale s'établit à 4 025 145 euros.

L'article 16 de la loi de finances pour 2020 a acté la suppression échelonnée et intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour laquelle la Ville perd ainsi son pouvoir de taux.

Cette disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçue sur leur territoire.

Chaque commune se voit ainsi transférer, en compensation, le taux départemental de TFPB appliqué sur son territoire en 2020. Son taux de référence pour 2021 sera ainsi égal à la somme du taux communal et du taux départemental de TFPB de 2020.



Ainsi, le taux de référence de TFPB de la ville de Maizières-lès-Metz est de 31,12 % pour 2021.

La différence entre les ressources à compenser et celles transférées du département par application du taux de référence aux nouvelles bases d'imposition prévisionnelles, estimée à 301 632 euros suivant l'état 1259 notifié, correspond au surplus de fiscalité constaté et fait l'objet d'une inscription en dépense de fonctionnement au compte 7391178, permettant à l'Etat une reprise de l'excédent de la TFPB ainsi transféré.

b) La section d'investissement

1. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont réparties suivant le tableau ci-dessous :

Présentation synthétique des recettes d'investissement en euros – BP 2021

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	BP 2021
Restes à réaliser	414 391,20	235 941,20
FCTVA	270 000	300 000
Taxe d'aménagement	100 000	100 000
Produit des amendes de police	25 000	25 000
Subventions	602 484	826 047
Cessions	160 945	691 457
Emprunts	0	0
TOTAL RECETTES REELLES	1 158 429	2 178 455,20
Recettes d'ordre - Virement de la section de fonctionnement	1 395 499,11	2 365 615,02
Recettes d'ordre - Amortissements	1 250 310	1 236 000
Recettes d'ordre - Opérations patrimoniales	649	649
TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 646 458,11	3 602 264,02
Résultat d'investissement reporté	1 393 913,43	296 720,99
TOTAL RECETTES	5 613 191,74	6 077 430,21

Les recettes d'investissement sont marquées par quelques évolutions par rapport au BP 2020.

Elles sont aussi abondées par un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, marge dégagée de l'autofinancement de la section de fonctionnement de près de 2,4 Millions d'euros.

Le montant prévisionnel de FCTVA liée aux travaux d'investissement est en hausse (+30 000 euros) par rapport au budget précédent. Les prévisions de taxe d'aménagement et de produit des amendes de police sont maintenus à un niveau comparable à celui de l'exercice précédent.

Le BP 2021 indique un montant de cessions en nette progression par rapport à celui inscrit l'année dernière (329 %) pour s'établir à un montant de 691 457 euros. En effet, des négociations ont abouti et aboutissent concernant la vente de l'ancienne Maison de l'Emploi ainsi que l'ancienne Maison de la Solidarité et l'ensemble des associations les occupant ont



été relogées au sein d'autres bâtiments communaux. A ces deux ventes s'ajoutent des ventes au profit de Maiziérois ou encore d'un terrain jouxtant le cimetière sud pour l'implantation d'un futur salon funéraire (32 000 euros).

2.Les dépenses d'investissement

En matière d'investissement, le Budget Primitif 2021 prévoit un niveau d'investissement qui est élevé (**l'équilibre de la section s'établit à 6 077 430,21 euros**).

Présentation synthétique des dépenses d'investissement en euros – BP 2021

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	BP 2021
RESTES A REALISER	261 026,68	187 344,73
PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT	3 714 070,21	2 675 699,64
AUTRES OPERATIONS	1 147 345,85	2 710 756,84
Remboursement de la dette	490 100	502 980
Dépenses d'ordre – Travaux en régie	0	0
Dépenses d'ordre – Opérations patrimoniales	649	649
TOTAL DEPENSES	5 613 191,74	6 077 430,21

Le budget 2021 consacre une enveloppe de 997 471 euros contre 1 118 067 euros de crédits d'investissement dédiés aux investissements, hors programme pluriannuel d'investissements (PPI), en 2020.

La mutualisation du Service Informatique transfère une partie des dépenses d'investissement liés à ces équipements vers la Communauté de Communes Rives de Moselle.

Le budget primitif 2021 ne prévoit aucun recours à l'emprunt pour financer la politique d'investissement municipale.

3. Le Plan Pluriannuel d'Investissement

Pour cet exercice, la Ville a prévu 2 675 699,64 euros d'investissement dans son (PPI).

Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et crédits de paiement plus couramment rencontrés sous le sigle AP/CP.

Dès lors, les autorisations de programme – AP - sont définies comme la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement des investissements. Les crédits de paiement – CP – par leur insertion successive aux budgets primitifs de la Ville, constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice budgétaire pour assurer la couverture des engagements contractés dans le cadre des AP correspondantes. Aussi, l'équilibre budgétaire de la section d'investissement sur l'exercice s'apprécie en tenant compte des seuls CP.

Les programmes « Mise en place d'une vidéoprotection » et « réhabilitation de la Maison des Sœurs », achevés, sont clos.

Envoyé en préfecture le 28/04/2021

Reçu en préfecture le 28/04/2021

Affiché le



En 2021, aucune nouvelle autorisation de programme ne sera soumise à l'approbation de l'assemblée, mais des changements de périmètre vont intervenir :

- Le Relais d'Assistants Maternels ne rejoindra pas le Centre Médico-Social comme prévu initialement, mais il partagera, au sein du bâtiment dédié au périscolaire dans l'enceinte du Parc Dany Mathieu qui sortira de terre, une salle d'activité de 40 mètres carrés avec le périscolaire et il pourra s'appuyer sur un espace, uniquement dédié au RAM, d'une quarantaine de mètres carrés afin d'y stocker le matériel pédagogique et d'y installer à demeure le mobilier d'éveil pour les plus petits.
- Dès lors, le périmètre du Centre Médico-Social est réduit du fait de sa seule utilisation par les agents de la Police Municipale ainsi que les Agents de Surveillance de la Voie Publique. Ces travaux vont permettre d'améliorer la qualité de travail des agents ainsi que la qualité d'accueil des habitants.
- Les autorisations de programme relatives à la construction d'un groupe scolaire et périscolaire au Val-Maidera et à l'extension de l'école maternelle du même quartier feront l'objet d'une opération sous une programmation unique. En effet, une première étude conduite par MATEC l'agence technique du Département de la Moselle dont la Ville de Maizières-lès-Metz est membre conclut à la possibilité d'accueillir ces trois équipements sur le terrain d'assiette prévu. Cette solution présente l'avantage de diminuer légèrement les coûts et surtout de permettre une certaine flexibilité des salles de classe dans la perspective d'un usage pour l'élémentaire ou pour la maternelle. Cette configuration permettra ainsi d'optimiser chaque année l'utilisation des salles de cours et donc de diminuer le poids financier des frais fixes.

Les autres modifications porteront essentiellement sur des ventilations de crédits de paiement pour tenir compte des retards liés à l'épidémie de la Covid-19 et à l'avancement opérationnel des travaux.

Les autorisations de programmes et crédits de paiements ouverts par opération sont présentés dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Etat récapitulatif du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2021 - 2026 - montants en euros

Intitulé des autorisations de Programme	MONTANT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES			MONTANT DES CRÉDITS DE PAIEMENT					
	Montant total des autorisations de programme votées jusqu'au CM du 04/12/2020	Actualisation des projets	Montant total des autorisations de programme prévues au CM du 09/04/2021	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2020)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023	Crédits de paiement ouverts au titre des exercices 2024 à 2026	Reste à financer (exercices 2021 et suivants)
Travaux divers d'aménagement de la voirie	5 766 395,71 €	0,00€	5 766 395,71 €	3 584 877,12 €	416 000,00 €	515 518,59€	350 000,00 €	900 000,00 €	2 181 518,59 €
Réhabilitation de la "Maison des Sœurs"	1 315 079,61 €	-4 102,95€	1 310 976,66 €	1 310 976,66€	CLOTURE				
Création d'une Maison d'assistants maternels	379 293,68 €	0,00€	379 293,68 €	327 448,49€	51 845,19€	0,00€	0,00€	0,00€	51 845,19 €
Mise en place d'une vidéoprotection	313 512,23€	-2 948,42 €	310 563,81 €	310 563,81 €	CLOTURE				
Création d'une passerelle au Pont Demange	2 671 374,62 €	80 195,69€	2 751 570,31 €	2 183 074,83 €	568 495,48 €	0,00€	0,00€	0,00€	568 495,48 €
Extension de l'école matemelle Val Maidera CLOTURÉ POUR FUSION AVEC LE PROGRAMME SUIVANT	1 470 000,00 €	-1 470 000,00€	0,00€	0,00€	CLOTURE				
Construction d'un groupe scolaire et d'un périscolaire au Val Maidera	5 060 000,00 €	940 000,00€	6 000 000,00 €	0,00€	25 000,00 €	56 000,00 €	1 962 000,00 €	3 957 000,00 €	6 000 000,00 €
Aménagement d'un accueil périscolaire et extra scolaire rue Sainte Marie	1 899 645,34 €	140 157,60€	2 039 802,94 €	424 569,24 €	392 663,05 €	1 222 570,65 €	0,00€	0,00€	1 615 233,70 €
Construction d'un accueil périscolaire et extra scolaire au parc Dany Mathieu	1 181 138,00 €	237 995,71 €	1 419 133,71 €	26 092,49 €	228 500,00 €	1 164 541,22 €	0,00€	0,00€	1 393 041,22 €
Réhabilitation du Complexe sportif Camille Mathieu	1 204 864,00 €	333 600,00€	1 538 464,00 €	46 725,32 €	450 000,00 €	1 041 738,68€	0,00€	0,00€	1 491 738,68 €
Réaménagement du quartier Kennedy	2 262 857,62 €	0,00€	2 262 857,62 €	37 180,12 €	233 177,50 €	1 992 500,00 €	0,00€	0,00€	2 225 677,50 €
Mise en valeur du patrimoine municipal	1 530 000,00 €	0,00€	1 530 000,00 €	106 541,58 €	87 566,42 €	595 892,00 €	250 000,00 €	490 000,00€	1 423 458,42 €
Travaux d'aménagement, d'entretien et de réparation des réseaux d'eaux pluviales	969 692,08 €	0,00€	969 692,08 €	309 104,28 €	120 352,00 €	312 000,00 €	60 000,00 €	168 235,80 €	660 587,80 €
Aménagement du Centre Médico Social pour accueillir la police municipale	297 500,00 €	-193 043,20€	104 456,80 €	2 356,80 €	102 100,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	102 100,00 €
TOTAL	26 321 352,89 €	61 854,43 €	26 383 207,32 €	8 669 510,74 €	2 675 699,64 €	6 900 761,14 €	2 622 000,00 €	5 515 235,80 €	17 713 696,58 €